



le Parc

1995 - 2006 - 2017

Renouvellement de la Charte

Le mot du Président

Votre Parc vit et évolue. La Charte qui le régit depuis sa création devient caduque et doit être renouvelée. Le Parc s'est attelé à ce chantier ... de 2 ans et demi !

Aujourd'hui, les étapes de réflexion et de maturation achevées, votre Parc est en mesure de vous présenter un projet de charte finalisé, adapté à l'évolution du territoire.

Habitants du Parc, cette nouvelle Charte vous concerne et nous vous proposons ici de prendre connaissance de ses fondements, de ses objectifs et de ses programmes d'actions. L'enquête publique (dont les modalités sont expliquées en page à définir...) est votre moment de parole et nous pensons que, pour s'exprimer sur un sujet, il est important de le connaître et le comprendre.